

# Gestion des listes électorales

## Analyse UML

version du 20/12/04

### **Objectifs du logiciel:**

Le logiciel « gestion des listes électorales » permet aux communes de gérer les listes électorales pour les élections politiques.

Dans ce cadre, il faut produire :

- les listes d'emargement
- les cartes électeurs
- les procurations
- les étiquettes pour la propagande
- les listes par bureau et générale de fin d'année
- la liste annuelle des mouvements et les statistiques
- les envois de mouvements à l'insee
- les tableaux de fin d'année (10 février et 28 février et j-5)

### **les ressources consommées**

- les procurations
- les retours de l insee (tableau du 28/02)
- les inscriptions judiciaires
- les inscriptions, radiations, modifications des électeurs

### **Les acteurs**

Acteur interne (acteur du logiciel)  
service élections  
administrateur

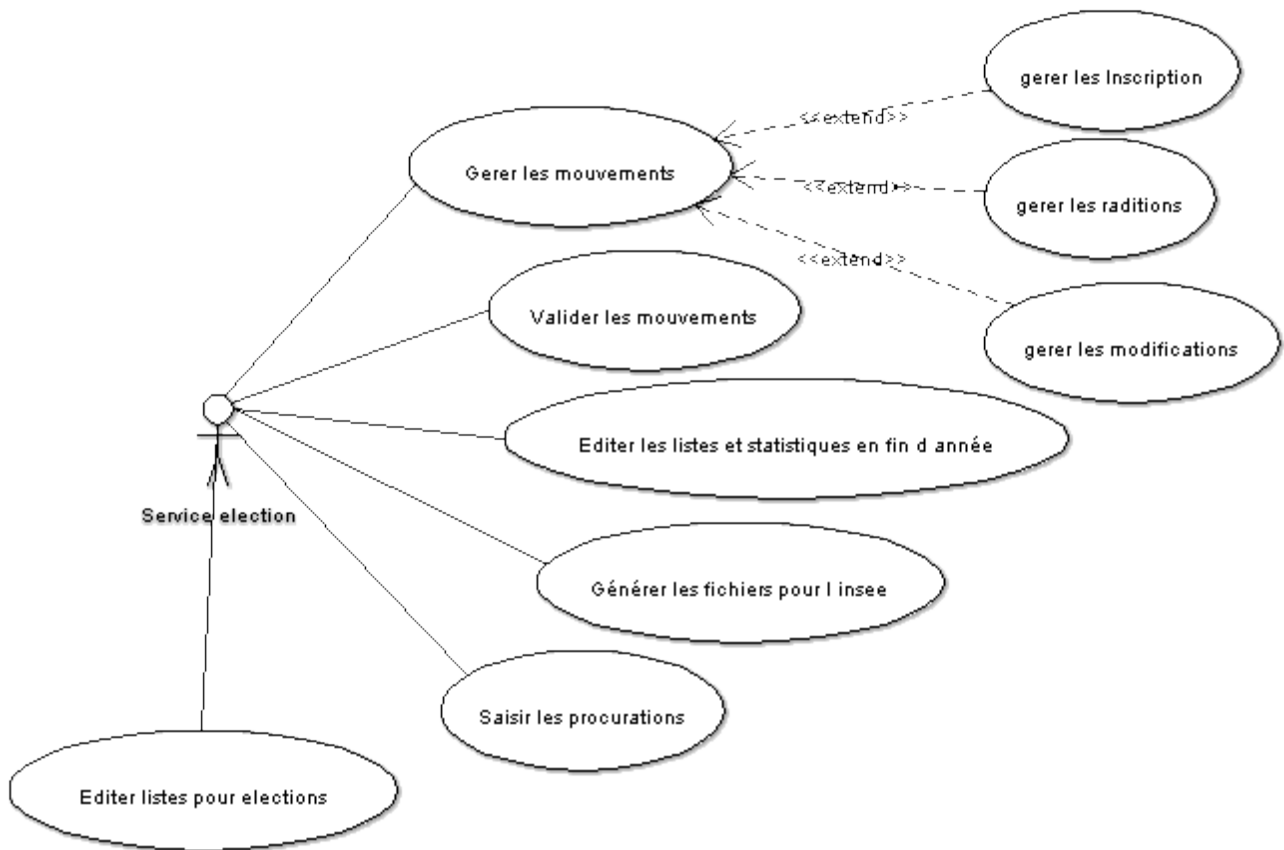
Acteur externe  
commission des élections  
insee

## 1 Diagramme des cas d'utilisation

Ce diagramme est un diagramme statique qui étudie le lien entre les acteurs (internes) et les actions

La partie paramétrage (bureau, découpage des voies) est considéré comme une action ponctuelle de départ, y compris la refonte électorale qui a lieu tous les 3 ans.

Le cas de l'administrateur qui attribue les droits correspond à un cas de paramétrage et n'est pas traité dans ce diagramme



Le logiciel se limite à développer le noyau strictement nécessaire à la mise en place de la gestion des élections :

Les cas d'utilisation suivants ne sont pas pris en compte dans l'étude

- gestion des cartes en retour
- tirage au sort du jury d'assise
- pré saisie des Mairies annexes

## **2 Description des Cas d'utilisation**

### 2.1 Gerer les mouvements

Chaque modification de la liste électorale fait l'objet d'un mouvement.  
Il n'est pas possible de modifier la liste d'électeur directement.

L'électeur modifié est dit «en mouvement »  
Il peut y avoir une ou plusieurs modifications sur un mouvement.  
Il n'est pas besoin de conserver l'historique des modifications successives pour un même mouvement.

Il y a environ 1000 mouvements par an pour 33.000 électeurs (ville de 50.000 habitants)

### 2.2 Valider les mouvements

Les mouvements sur la liste se font du 1er septembre au 31/12  
(En ville d'Arles les mouvements commencent au 1er mars)  
Ces mouvements seront valables au 1er mars de l'année suivante

Ces mouvements sont présentés à la commission du 10 Janvier de l'année suivante qui statue sur les mouvements.

Il est présenté un état des mouvements et un tableau rectificatif de la liste qui présente bureau par bureau, le nombre d'électeur avant et après le tableau.

Un ou plusieurs mouvements peuvent être rejetés par la commission.

A la suite de la commission, ces mouvements sont injectés dans la liste électorale par traitement (traitement du 10 janvier)

Entre le 10/01 et le 28/02, le service élection reçoit les modifications INSEE à saisir dans les mouvements (il n'y a pas à l'heure actuelle de transfert automatique).  
Ces mouvements sont présentés à la commission du 28/02 et sont ensuite transférés.  
Il n'y a pas de transfert automatique INSEE.

#### *Cas particulier du Traitement j-5*

5 jours avant une élection, le service des élections transfère les mouvements dérogatoires à la date du 31/03 (inscription et radiation d'office et inscription et radiation judiciaire). Ces mouvements sont transférés dans la liste électorale mais seront présentés à la commission du 10 janvier

### 2.3 Générer les fichiers pour l'INSEE

Le service des élections transmet une partie des mouvements par tedeco dans un fichier au format défini par l'INSEE.

### 2.4 Editer les listes de fin d'année et les statistiques

Le service élection édite une fois par an pour la préfecture:  
Liste électorale générale  
Liste électorale par bureau  
Statistiques (évolution statistiques bureau par bureau et par sexe)

Le service élection édite pour les électeurs  
Cartes électorales des nouveaux inscrits chaque année  
Toutes les cartes électorales (1 fois tous les 3 ans )

## 2.5 Saisir les procurations

Le service election gère les procurations

Le mandant est l'absent

le mandataire vote à la place du mandant:

il a droit à 1 seul mandat, 2 mandat (si l'un ou les deux mandants sont à l'étranger)

Mandant et mandataire doivent être inscrit sur la liste électorale.

Les mandats sont valables

- . pour 1 seul tour d'élection
- . pour une élection
- . pour 1 an
- . pour 3 ans

Un traitement d'épuration des mandats est lancé avant chaque tour d'élection.

Un état des mandants / mandataires est édité par bureau.

Il est porté une mention sur la liste d'émargement pour le mandant et pour le mandataire

## 2.6 Editer les listes pour les élections

A chaque tour de scrutin ce chaque élection, le service élection édite:

Liste Emargement

Etiquettes pour la propagande

La liste des procurations

*Il est demandé l' inversion du nom prenom pour permettre une meilleure lecture de l'électeur lors de la signature*

## **3. Classement des cas d'utilisation**

La priorité fonctionnelle définit l'importance du traitement

Le risque technique définit la difficulté du traitement

<b>Fonctions</b>	<b>Description</b>	<b>Priorité</b>	<b>Risque</b>
Saisir les mouvements de la liste electorale	Saisie du mouvement (Affectation automatique du bureau suivant adresse) et Edition du récépissé	Haute	Moyen
Valider les mouvements	Lancement des traitements: 10 janvier (1 fois par an) 28 février (1 fois par an) j-5 (à chaque élection)	Haute	Haut (integrite de la base)
Editer les listes et statistiques pour la prefecture	Liste électorale générale (1 fois/an) Liste électorale par bureau (1 fois par an) Cartes électorales (1 fois tous les 3 ans / ou nouveaux inscrits)	Haute	Bas
Gérer les procurations	Pour les mentions sur la liste d'emargement	Moyenne	Bas
Editer pour chaque élection	Liste Emargement Etiquettes pour la propagande	Haute	Bas

<b>Fonctions</b>	<b>Description</b>	<b>Priorité</b>	<b>Risque</b>
Refonte des listes électorales	Tous les 3 ans (la prochaine en 2006)	Moyenne	Haut (intégrité de la base)
Envoyer au cnen		moyenne	Basse
Gestion des cartes en retour		Faible	Basse
Tirage au sort du jury d'assise		Faible	Basse
Pré saisie des mouvements	Par les mairies annexes	Faible	moyen

Il est choisi de traiter en priorité la gestion des mouvements, la validation, l'édition des listes de fin d'année et les éditions pour l'élection, afin de réaliser une maquette le plus rapidement possible.

La gestion des procurations, l'envoi au cnen et la refonte électorale seront traités dans un second temps.

La gestion des cartes électorales en retour, le tirage au sort du jury et la pré saisie des mouvements pourront faire l'objet de développements complémentaires.

#### 4 Description détaillée des Cas d'utilisation

Il est proposé ici une analyse détaillé du cas gestion des mouvements (inscription, modification radiation)

<b>Cas</b>	<b>INSCRIPTION</b>
Acteur	Service election
Objectif	l'utilisateur veut inscrire un electeur
Pre condition	l'utilisateur est connecté
Début	l'utilisateur clique sur ajout
Étapes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le systeme affiche le formulaire</li> <li>- l'utilisateur saisie les données</li> <li>- l'utilisateur peut controler les doublons</li> <li>- l'utilisateur peut forcer le bureau</li> <li>- l'utilisateur peut saisir des codes departement et commune particulier (<i>91 350 maroc, 91 351 tunisie, 91 352 algerie</i>)</li> <li>- le systeme verifie les données               <ul style="list-style-type: none"> <li>- electeur de plus de 18 ans au 1er mars de l'année suivante</li> <li>- correspondance code commune code departement</li> <li>- correspondance code /libelle departement, commune naissance, provenance</li> <li>- les zones obligatoires et la validité des champs</li> </ul> </li> <li>- le systeme recherche le bureau (si le bureau n est pas forcé) et le numéro de l electeur dans le bureau</li> <li>- le systeme ne valide pas et re affiche le formulaire rempli</li> </ul>
Cas d'exception	Le système ne trouve pas la base et affiche une erreur

<b>Cas</b>	<b>MODIFICATION</b>
Objectif	l'utilisateur veut modifier un electeur
Pre condition	l'utilisateur est connecté
Début	l'utilisateur clique sur recherche electeur

<b>Cas</b>	<b>MODIFICATION</b>
Étapes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le systeme affiche le formulaire de recherche nom prenom</li> <li>- l'utilisateur saisie le nom et/ou le prenom</li> <li>- le systeme affiche la fenetre de recherche electeur</li> <li>- l'utilisateur clique sur l'option modification de l'electeur concerné</li> <li>- le systeme affiche le formulaire</li> <li>- l'utilisateur modifie les données</li> <li>- l'utilisateur peut forcer le bureau</li> <li>- l'utilisateur peut saisir des codes departement et commune particulier (<i>91 350 maroc, 91 351 tunisie, 91 352 algerie</i>)</li> <li>- le systeme verifie les données <ul style="list-style-type: none"> <li>- electeur de plus de 18 ans au 1er mars de l'année suivante</li> <li>- correspondance code commune code departement</li> <li>- correspondance code /libelle departement, commune naissance, provenance</li> <li>- les zones obligatoires et la validité des champs</li> </ul> </li> <li>- le systeme recherche le bureau (si le bureau n est pas forcé) et le numéro de l'electeur dans le bureau</li> <li>- le systeme ne valide pas et re affiche le formulaire rempli</li> </ul>
Cas d'exception	Le système ne trouve pas la base et affiche une erreur

<b>Cas</b>	<b>RADIATION</b>
Objectif	l'utilisateur veut radier un electeur
Pre condition	l'utilisateur est connecté
Début	l'utilisateur clique sur recherche electeur
Étapes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le systeme affiche le formulaire de recherche nom prenom</li> <li>- l'utilisateur saisie le nom et/ou le prenom</li> <li>- le systeme affiche la fenetre de recherche electeur</li> <li>- l'utilisateur clique sur l'option radiation de l'electeur concerné</li> <li>- le systeme affiche le formulaire</li> <li>- l'utilisateur modifie le type de radiation</li> <li>- le systeme verifie les données</li> <li>- le systeme ne valide pas et re affiche le formulaire rempli</li> </ul>
Cas d'exception	Le système ne trouve pas la base et affiche une erreur

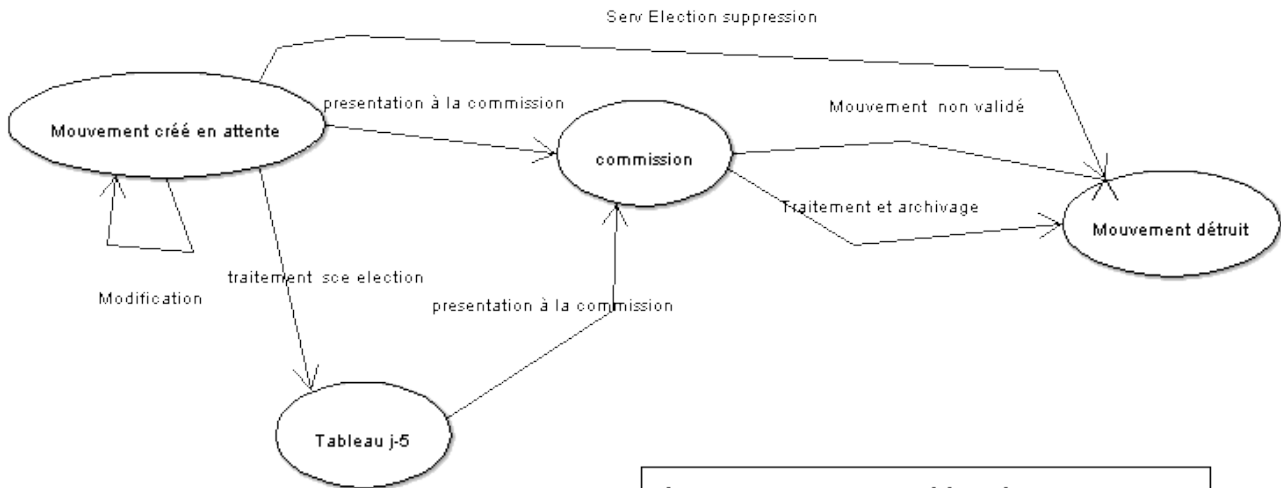
## 5 Diagramme Etat Transition

les actions qui déclenchent un processus (ressource) sont les suivantes:

- saisie des mouvements
- saisie des procurations

### 5.1 saisie des mouvements:

Le diagramme état transition permet de mettre en relief de manière dynamique les différents états du mouvement:



Méthodes publiques déclenchée par chaque transition pour aboutir à l'état suivant pour le mouvement :

- ajout
- modification
- suppression
- traitement archivage destruction
- traitement j-5
- etat commission

Méthodes privées (sans inter action avec une autre classe)

- recherche bureau
- recherche du numéro dans le bureau
- changer adresse
- forcer bureau

## 5.2 saisie des Procurations:

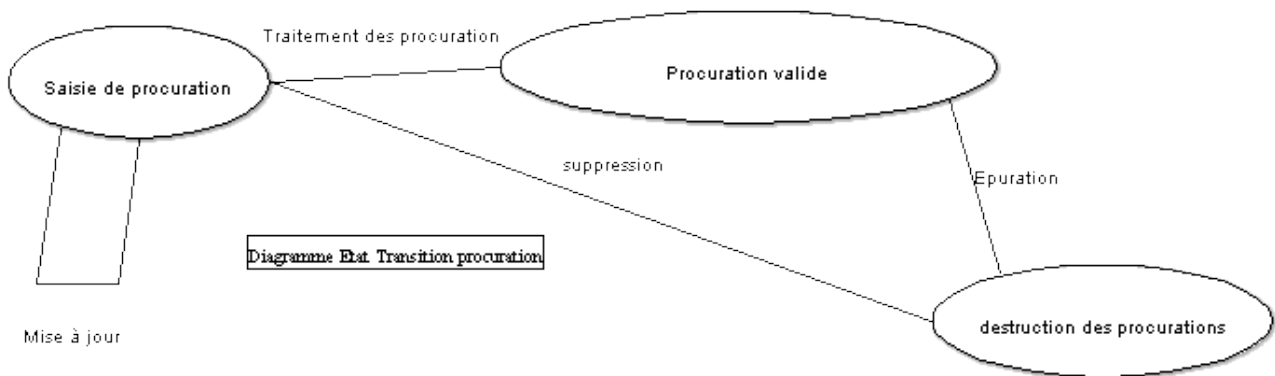


Diagramme Etat Transition procuracion

## 6 Diagramme des classes métiers

### 6.1 diagramme général

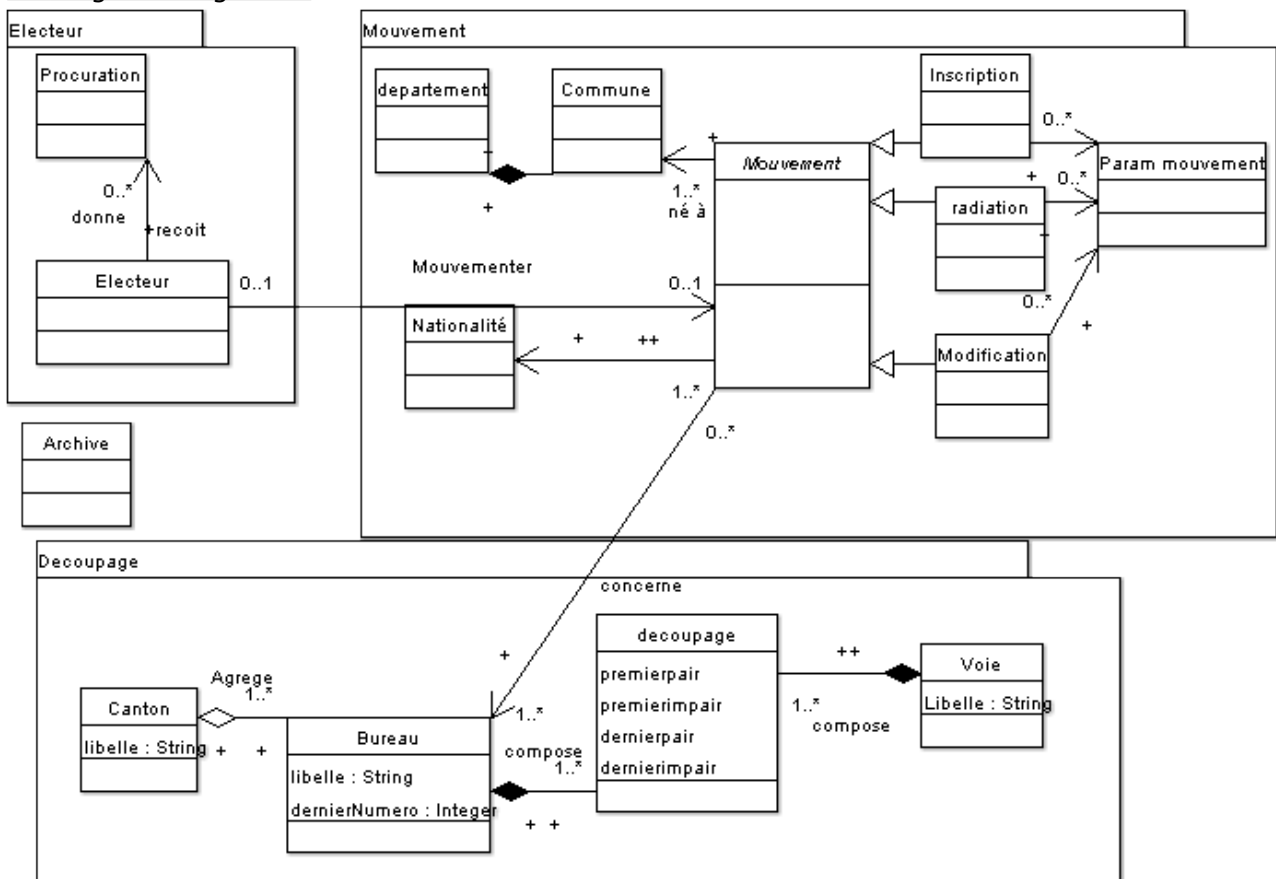


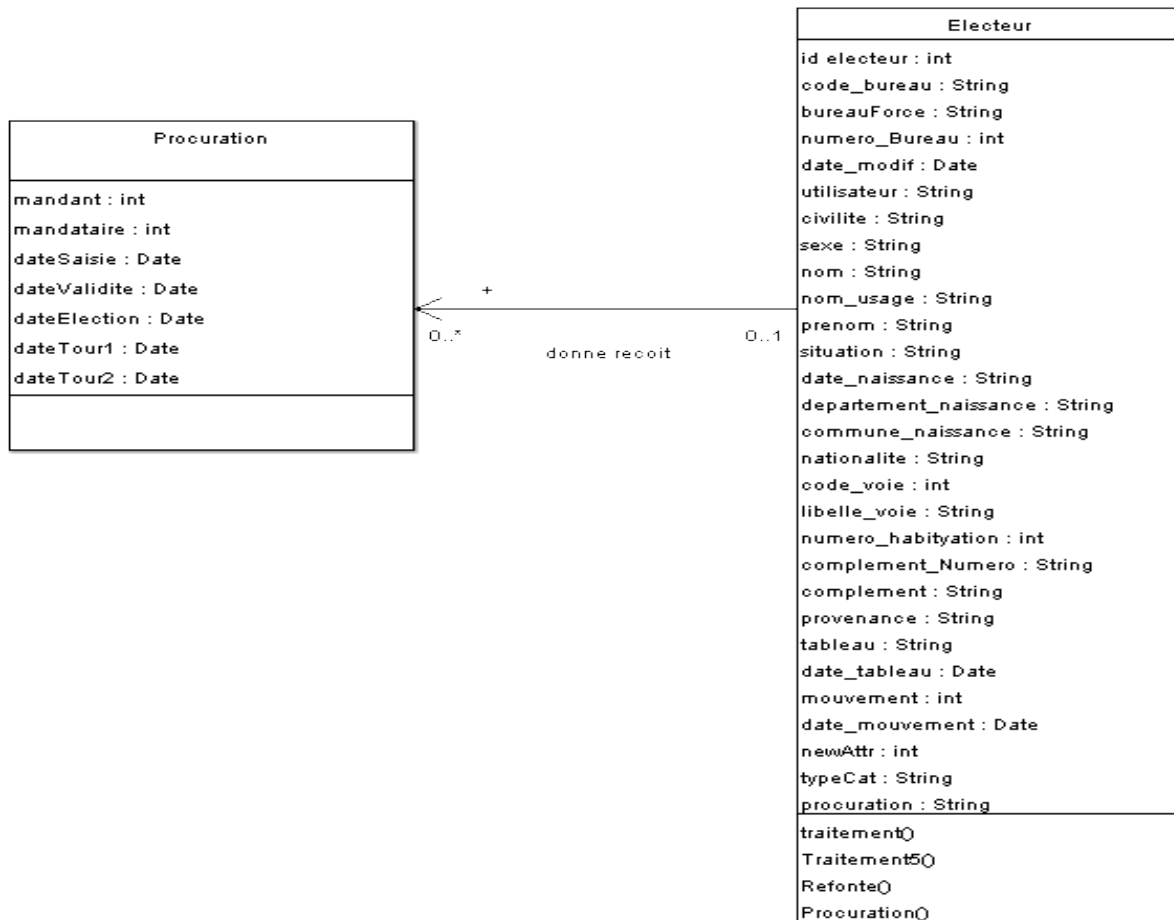
Diagramme de classe général

Nous pouvons distinguer 3 packages:

- Decoupage
- Election
- Mouvement

Nous allons préciser les diagrammes sur les deux derniers packages.

## 6.2 diagramme de classe package électeur



### 6.3 diagramme de classe mouvement

